LES SENIORS ENTRE LES MAUX

Préserver l'audition en milieu gériatrique

Former le personnel soignant à la gestion des aides auditives

Une convention intitulée « Actions Audition Formations » signée entre les Laboratoires d'audiologie RENARD et le Professeur François PUISIEUX, chef du pôle de gérontologie du CHRU de Lille, a pour objectif de promouvoir la préservation de l'audition en milieu gériatrique par la formation du personnel soignant.

• Alors même qu'une étude du GRAP Santé (Groupe de Recherche Alzheimer Presbyacousie) révélait en 2007 qu'il existe un lien entre presbyacousie et troubles cognitifs dont la prévalence est significativement plus élevée chez les patients âgés atteints d'hypoacousie que chez les patients de même âge ayant une audition normale, une nouvelle étude montre que huit personnes âgées dépendantes appareillées sur 10 ne portent pas leur appareillage faute d'être aidées pour le gérer correctement.

Débutée en 2011 par les laboratoires d'audiologie RENARD (Lille), en partenariat avec le GRAP Santé, l'étude Autonomia a été menée dans 41 établissements gériatriques publics et privés de la région Nord-Pas-de-Calais. Basée sur un questionnaire et une grille d'évaluation spécifiquement élaborés, elle a permis de recueillir les résultats de 1253 patients tout en incluant de manière conjointe un formation du personnel soignant. De l'aveu du Pr Puisieux, « la grande majorité des patients d'établissements gériatriques ne sont plus capables d'entretenir leur appareil auditif pour des raisons notamment liées à la miniaturisation des pièces qui demandent des gestes fins que ces personnes ne sont plus capables de produire.

De fait, c'est à l'entourage et particulièrement au personnel soignant que cette tâche devrait être confiée, alors même que ce dernier n'est pas formé pour les accomplir. »

Les résultats de l'étude vont dans ce sens en révélant que dans plus de 80 %, les patients ont besoin de l'aide d'une tierce personne pour gérer leurs aides auditives au jour le jour. Cependant, dans les structures où aucune formation au personnel soignant n'a été prodiguée, il a été montré que seulement 21 % des résidents portaient leurs aides auditives. Des chiffres qui corroborent ceux de 2009 révélant que 90 % des personnes âgées dépendantes appareillées ne portaient pas leur appareillage faute d'être aidées pour le faire.

Des bénéfices immédiats

Dans les établissements où une formation rapide à la gestion quotidienne des prothèses auditives a été dispensée au personnel soignant, 86 % des patients portent leu appareillage de manière satisfaisante et efficace. Pour le Pr Puisieux, signataire d'une convention « Actions Audition Formations » avec les Laboratoires d'audiologie RENARD qui se proposent de dispenser des formations gratuites dans les établissements du Nord-Pas-de-Calais se déclarant intéressés, « cette sensibilisation des acteurs travaillant en EHPAD est essentielle à la préservation de l'audition des patients et à la limitation du développement des troubles cognitifs et neurologiques associés à l'hypoacousie ».

Les données de l'étude valident en effet le fait que réentendre permet de restaurer immédiatement certaines fonctions cognitives de la personne très âgée, qui grâce à une meilleure interaction avec l'entourage, facilite d'autant plus le travail du personnel soignant. Pour ses signataires, « cette convention doit servir de cadre incitatif pour que de nouvelles structures d'aide à domicile ou d'hébergement des personnes âgées dépendantes se rallient à ces bonnes pratiques ».

Neuf personnes âgées dépendantes appareillées sur dix ne porteraient pas leur appareillage faute d'être aidées pour le faire.